

**Avenant n°1 à la CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
dans le cadre de la mise en œuvre du  
Contrat Unique d'Insertion (CUI) et de  
l'Insertion par l'Activité Economique pour 2019**

ENTRE

**Le Département du Haut-Rhin**, représenté par Madame la Présidente Brigitte KLINKERT, dûment habilitée à cet effet par délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental en date du 14 juin 2019,  
Ci-après dénommé « *le Département* »

d'une part,

ET

**L'Etat**, représenté par le Préfet du département du Haut-Rhin  
Ci-après dénommé « *L'Etat*, »

d'autre part,

**VU** la Convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) et de l'Insertion par l'Activité Economique pour 2019 signée le 5 février 2019 ;

**VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil départemental du Haut-Rhin, du 14 juin 2019, autorisant la Présidente à signer le présent avenant,

Il est convenu des dispositions suivantes :

**ARTICLE 1 : Objet de l'avenant**

Le présent avenant a pour objet de modifier l'objectif d'entrées en Contrat Unique d'Insertion Initiative Emploi au titre de 2019.

**ARTICLE 2 : Modifications apportées à la convention Annuelle d'Objectifs et de Moyens du 5 février 2019**

**L'Article 3 du volet 1 de la convention précitée relatif aux « Objectifs d'entrées en Contrat Unique d'Insertion Initiative Emploi (CIE) » est modifié comme suit :**

« En 2019, il est prévu un objectif de 150 Contrats Initiative Emploi (CIE).

**Le Département prendra intégralement en charge l'aide à l'insertion professionnelle, fixé à 47 % du SMIC brut, pour une durée hebdomadaire de 35 heures maximum et proratisée en fonction du nombre d'heures du contrat ».**

**ARTICLE 3 : Dispositions inchangées**

Tous les autres articles de la convention du 5 février 2019 restent inchangés et continuent à s'appliquer pleinement.

Fait à Colmar le \_\_\_\_\_,

Pour l'Etat,  
le Préfet du département du Haut-Rhin

Pour le Département du Haut-Rhin,  
la Présidente

Monsieur Laurent TOUVET

Madame Brigitte KLINKERT



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# **ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**FINANCÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE :**

---

*(indiquer le nom du département)*

**POUR L'ANNÉE**

---

*(indiquer l'année au format ssaa)*

Article L. 5134-19-4 du code du travail  
Article L. 5134-110 du code du travail  
Article L. 5132-3-1 du code du travail

VOLET 1 DE LA CAOM (CUI EAV)  
**EMPLOIS D'AVENIR Secteur non Marchand**  
**EMPLOIS D'AVENIR Secteur Marchand**  
**CONTRAT UNIQUE D'INSERTION**

Cadre réservé à l'administration

dépt	année	n° ordre	avt renouvellement	avt modification
_ _	_ _	_ _ _	_	_



ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
 CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Applicable du |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| au 31 décembre de la même année. Si date d'échéance antérieure, la préciser : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Département : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Commune : \_\_\_\_\_

N° SIRET : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Nom et qualité de la personne chargée du suivi de la convention : \_\_\_\_\_

**DÉLÉGATION DE PRESCRIPTION**

Organisme chargé de la prescription et de la signature des aides à l'insertion professionnelle : \_\_\_\_\_

Pôle emploi : \_\_\_\_\_ N° SIRET : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Autre organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**OBJECTIFS D'ENTRÉES EN EMPLOIS D'AVENIR**

- **Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_|  
 (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (|\_|\_|%) :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre total d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_|  
 (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Dont nombre d'entrées en EAV au taux majoré (|\_|\_|%) :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre d'entrées prévues en EAV (secteur marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)

**OBJECTIFS D'ENTRÉES EN CONTRATS UNIQUES D'INSERTION**

- **Nombre total d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_|  
 (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Dont nombre d'entrées en CUI-CAE (secteur non marchand) au taux majoré (|\_|\_|%) :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre total d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand) pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_|  
 (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Dont nombre d'entrées en CUI-CIE (secteur marchand) au taux majoré (|\_|\_|%) :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre d'entrées prévues en CUI-CAE (secteur non marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)
- **Nombre d'entrées prévues en CUI-CIE (secteur marchand) financés en totalité par le département pendant la durée de l'aide à l'insertion professionnelle :** |\_|\_|\_|\_|\_| (dont prolongations : |\_|\_|\_|\_|\_|)

VOLET 2 DE LA CAOM (IAE)  
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



13999\*02

ANNEXE À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS  
CONCLUE ENTRE L'ÉTAT ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**AIDES ATTRIBUÉES AUX ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION FINANCÉS PAR LE DÉPARTEMENT**

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont <sup>(1)</sup> : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : ,  € <sup>(2)</sup>

**AIDES ATTRIBUÉES AUX STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (HORS ACI)**

**Entreprises (EI)**

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont <sup>(1)</sup> : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : ,  € <sup>(2)</sup>

**Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)**

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont <sup>(1)</sup> : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : ,  € <sup>(2)</sup>

**Associations intermédiaires (AI)**

Nombre total d'entrées prévues pendant la durée de la convention : salariés

dont <sup>(1)</sup> : BRSA

Jeune -26 Seniors ASS AAH TH 50 et + DELD Autres

Montant financier : ,  € <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

<sup>(2)</sup> Lorsque les objectifs d'entrées portent sur les Brsa en ACI, la participation financière correspond à 88% du montant forfaitaire mentionné au 2° de l'article L. 262-2 du code de l'action sociale et des familles applicable à une personne isolé par mois.

Le signataire représentant l'organe exécutif du département s'engage par la présente convention à :

- réserver le traitement des informations nominatives qui leur seront transmises par l'Agence de services et de paiement aux seules finalités de préparation et de conclusion du CUI ou de l'EAV ;
- mettre en œuvre des mesures de sécurité propres à assurer la confidentialité de ces informations ;
- garantir aux intéressés l'exercice de leurs droits d'accès et de rectification prévus aux articles 39 et 40 de la Loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait le : \_\_\_\_\_

**Pour le Conseil Départemental** (Signature et cachet)

Fait le : \_\_\_\_\_

**Pour l'Etat** (Signature et cachet)